

Les 14 et 15 décembre 2021

EN GRÈVE

CONTRE LA PRÉCARITÉ DANS L'ANIMATION



Le 19 novembre 2021, des milliers d'animEs du secteur public et du privé ont exercé leur droit de grève afin de réclamer des améliorations conséquentes concernant **leurs salaires, leurs statuts, leurs perspectives d'évolution et leurs conditions de travail.**

Ce mouvement national demande à l'État qu'il prenne ses responsabilités. En effet, son désengagement financier croissant a entraîné la chasse aux subventions et la concurrence entre les structures publiques ou privées. Des milliers de professionnelLEs sont précariséEs par une législation complaisante qui tire les salaires et les droits vers le bas.

En plus d'accompagner chaque année des millions d'enfants et de jeunes (école, cantine, périsco, mercredi, sports, vacances, loisirs...) les animEs interviennent aussi auprès de milliers de seniors dans leur quotidien.

La mission principale des animEs est d'assurer la sécurité physique et psychique du public. Mais rien que pour cette mission pourtant vitale, le métier d'animE reste précaire avec une grande majorité de contrats courts et des temps partiel subis.

Pour beaucoup d'employeurs dans le public (mais aussi dans le privé) les animEs ne sont qu'une simple solution de garde très bon marché matin, midi, soir, semaine et week-end. Pourtant les employeurs soulignent toujours l'importance des valeurs d'Educ-Pop et du rôle socio-éducatif des animEs dans leurs projets. Mais bien entendu l'animation "volontaire" payée une misère, ils ne la pratiquent pas pour eux-même.

Les différentes réformes gouvernementales, sur la fonction publique territoriale et sur le nouveau calcul de l'assurance chômage vont accentuer la précarité dans un métier déjà en souffrance. C'est pourquoi les animEs ont décidé de se mettre en grève pour leurs droits, leurs statuts et pour leurs salaires.

La Fédération CNT de la Territoriale appelle les animEs à s'informer, à s'organiser, à se syndiquer et à rejoindre la grève nationale ainsi que toutes les initiatives locales qui se dérouleront les 14 et 15 décembre 2021.

C'est nous qui travaillons

c'est nous qui décidons

- Titularisation des précaires
- Fin du taux d'encadrement (1/14 et 1/18)
- Fin des CEE dans les collectivités territoriales
- La prime CIA pour toutEs
- Plus de perspectives dans la filière animation
- Postes de direction d'ACM reconnus catégorie B
- Fin des horaires décalés et des journées à rallonge
- La semaine de 30h sans perte de salaire

- Augmentation des budgets des services publics
- Dégel du pont d'indice et rattrapage des salaires
- Fin de la réforme de la transformation publique
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales
- Fin de la réforme de l'assurance chômage
- Abrogation du SNU

À TRAVAIL ÉGAL
SALAIRES ET
STATUTS ÉGAUX

UNE HEURE
TRAVAILLÉE
=
UNE HEURE
PAYÉE



Fédération CNT des Travailleuses et des Travailleurs Territoriaux

CNT-FTTT

33 rue des Vignoles, 75020 PARIS

fttt@cnt-f.org